

Méthode utilisée pour identifier les unités éducatives du dispositif expérimental IDEAS

1- Les écoles

Principe : réduire les écarts

Au niveau de l'académie, les résultats aux évaluations nationales de septembre CP/CE1 sont notre base de travail pour identifier les écarts de performances des élèves. Nous avons travaillé à partir de données fournies par le service statistique de l'académie.

- Le périmètre d'analyse :
 - 167 écoles publiques qui ont passé les évaluations nationales CP et CE1 (114 HEP ; 44 en REP et 9 en REP+)

Deux entrées choisies :

- Les performances des élèves : Les écoles de l'académie se situent en moyenne à 12 points de la moyenne nationale pour chaque item en Français au CP. Au CE1 l'écart est de 16 points en Français. Pour les items en mathématiques au CP l'écart est de 11 points et de 17 points au CE1.
- Les IPS

Les démarches et résultats obtenus :

1. **Démarche à partir des performances des élèves** : nous avons recherché les écoles qui ont le plus grand écart par rapport aux cibles fixées par l'académie en 2019 et 2020. Les cibles correspondent aux items privilégiés par les IEN en Français (2 au CP et 2 CE1) et en Mathématiques (2 au CP et 4 au CE1). Ces cibles ont fait l'objet d'une note du 29/10/2019 « plan académique d'accompagnement des fondamentaux ». Toutes les écoles HEP étant à 5 points des cibles ont été listées. Au regard des résultats aux évaluations repères 2019 et 2020, nous avons extrait plusieurs groupes d'écoles.

Aucune école n'est en dessous des performances cibles à la fois au CP et au CE1 en Mathématiques et en Français, sur les deux années successives.

- 23 écoles n'atteignent pas les cibles **au CP en Mathématiques et en Français** soit en 2019 soit en 2020. 2 écoles n'atteignent pas ces cibles 2 ans de suite.
- 44 écoles n'atteignent pas les cibles **au CE1 en Mathématiques et en Français** soit en 2019 ou soit en 2020. 4 écoles qui sont en-dessous 2 ans de suite.
- 34 écoles n'atteignent pas les cibles **CP en Français** sur 2019 et 2020 12 écoles qui sont en-dessous sur deux années.

- 28 écoles n'atteignent pas les cibles **CP en Mathématiques** sur 2019 et 2020. 4 écoles sont en-dessous sur deux années.
- 52 écoles n'atteignent pas les cibles **CE1 en Français** sur 2019 et 2020. 13 écoles sont en-dessous sur deux années.
- 56 écoles n'atteignent pas les cibles **CE1 en Mathématiques** sur 2019 et 2020 13 écoles sont en-dessous sur deux années.

Les IEN ont croisé ces données issues des évaluations au contexte spécifique des écoles repérées.

Ils ont retenu les écoles de leur circonscription qui devraient bénéficier du dispositif d'accompagnement « IDEAS ». **20 écoles (cf. liste en annexe) sont retenues car :**

- Elles n'ont pas atteint les cibles en Mathématiques et en Français au Cp et/ou au CE1 en 2019 et en 2020.
- Elles ne bénéficient pas de mesures spécifiques à l'EP en particulier.
- Elles présentent des effectifs faibles. Des difficultés liées aux ruptures pédagogiques sont repérées notamment du fait de journées de classes perdues (sargasses, pénurie d'eau, conflits sociaux, absentéismes).

2. La prise en compte des IPS dans les données d'analyse permet de regrouper les écoles comme suit :

- Nombre d'école avec IPS > 100 = 13 écoles élémentaires ou primaires dont 1 REP
- Nombre d'écoles avec IPS < 100 = 154 écoles
- Nombre écoles avec IPS < 80 = 61 écoles dont 31 HEP
- Nombre écoles avec IPS < 70 = 10 écoles dont 2 HEP, 2 en REP et 6 en REP+

Les écoles avec un IPS inférieur ou égale à 70 ou à 60 ont été listées. Cependant, on ne peut établir une relation directe de cause à effet sur les écarts de performance constatés puisque des écoles à l'IPS faible présentent aussi de bons résultats.

Conclusion et perspectives

Notre démarche a consisté à utiliser une base de données fiable et pérenne.

La prise en compte d'autres indicateurs est nécessaire.

Cette liste de 39 écoles pourra évoluer. Les données du terrain enrichiront le diagnostic.

Le projet d'académie à travers les axes, leviers et actions est une base de travail.

Un phase d'autodiagnostic est indispensable pour engager les équipes pédagogiques dans ce contrat d'accompagnement. La stratégie d'action serait co-construite avec les équipes.

ECOLE	Identifiant	Commune	Circonscription
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LOUIS ANDREA 1	9710194J	Baie-Mahault	BAIE-MAHAULT
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BOURG 2 BAIE MAHAULT	9710868S	Baie-Mahault	BAIE-MAHAULT
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE MEROSIER NARBAL	9710954K	Baie-Mahault	BAIE-MAHAULT
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LOUIS ANDREA 2	9710193H	Baie-Mahault	BAIE-MAHAULT
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE FELIX EDINVAL	9710487C	Baie-Mahault	BAIE-MAHAULT
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LUCE JOSEPH	9710101H	Gourbeyre	BASSE-TERRE
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE RAYMONDE AUGUSTIN	9710599Z	Gourbeyre	BASSE-TERRE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE FRANCOIS AUGUSTE	9710370A	Goyave	CAPESTERRE-BELLE-EAU
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BOURG GOYAVE	9710490F	Goyave	CAPESTERRE-BELLE-EAU
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PIERRE FOUCAN MORNE-A-L'EAU	9711156E	Morne-A-L'eau	GRANDE-TERRE NORD
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE JEANNE BENIN MORNE A L'EAU	9711157F	Morne-A-L'eau	GRANDE-TERRE NORD
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ELIE GIBS	9710567P	Saint-Martin	ILES DU NORD
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE MARIE-ANTOINETTE RICHARDS	9711197Z	Saint-Martin	ILES DU NORD
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE GHISLAINE ROGERS	9710875Z	Saint-Martin	ILES DU NORD
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE AUGUSTIN GILLOT	9710680M	Le Gosier	LE GOSIER/ABYMES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GEORGES MARCEL	9710597X	Le Gosier	LE GOSIER/ABYMES
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE MOINET KLEBERT	9710534D	Le Gosier	LE GOSIER/ABYMES
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE ARMANTINE MARCEL	9710806Z	Le Gosier	LE GOSIER/ABYMES
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE TURENNE THENARD	9710681N	Le Gosier	LE GOSIER/ABYMES
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE GRAND BOIS	9710871V	Le Gosier	LE GOSIER/ABYMES
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE GRAND CAMP 1	9710648C	Les Abymes	LES ABYMES
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE GRAND-CAMP 1	9710724K	Les Abymes	LES ABYMES
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE GRAND CAMP 2	9710877B	Les Abymes	LES ABYMES
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE GRAND CAMP 2	9710783Z	Les Abymes	LES ABYMES
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BESSON	9710295U	Les Abymes	POINTE-A-PITRE/LES ABYMES
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LEON FEIX	9710126K	Pointe-A-Pitre	POINTE-A-PITRE/LES ABYMES
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BEBIAN	9710426L	Pointe-A-Pitre	POINTE-A-PITRE/LES ABYMES
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE FERNANDE BONCHAMPS	9710704N	Pointe-A-Pitre	POINTE-A-PITRE/LES ABYMES
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE MARIE-ANTOINETTE CELLON	9710224S	Grand-Bourg MG	SAINTE-ANNE/MARIE GALANTE
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES FOUFOUS	9710734W	Grand-Bourg MG	SAINTE-ANNE/MARIE GALANTE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE MAXIME DONGAL	9710538H	Grand-Bourg MG	SAINTE-ANNE/MARIE GALANTE
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE VANNIER	9710953J	Grand-Bourg MG	SAINTE-ANNE/MARIE GALANTE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE ALBERT LAZARE	9710265L	Sainte-Anne	SAINTE-ANNE/MARIE GALANTE
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE URBINO-CAMPASSE	9710659P	Sainte-Anne	SAINTE-ANNE/MARIE GALANTE

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BOURG 1 STE-ROSE	9710332J	Sainte-Rose	SAINTE-ROSE
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BOURG 2	9710729R	Sainte-Rose	SAINTE-ROSE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE AMEDEE ADELAIDE	9710244N	Le Moule	SAINT-FRANCOIS
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE LAURE LAURENT SOLIVEAU	9710787D	Le Moule	SAINT-FRANCOIS
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE MARIE-EVA DUPUIITS	9710697F	Le Moule	SAINT-FRANCOIS

2- Les collèges

La méthode s'appuie sur un choix orienté d'indicateurs permettant de cibler des collèges de l'académie qui ont du mal à faire réussir tous les profils d'élèves.

Le fichier mis à disposition étudie pour l'ensemble de tous les collèges publics de l'académie deux séries d'indicateurs.

1. Les indicateurs décrivant les caractéristiques de l'établissement :

- Appartenance à un réseau d'éducation prioritaire
- Indice d'éloignement
- Offre de formation
- Elèves par ordinateur Rentrée 2018
- PCS
- IPS
- Proportion de titulaires chez les enseignants
- Ancienneté générale moyenne sur poste des enseignants

2. Les indicateurs des résultats au DNB et aux évaluations d'entrée en sixième pour 2017, 2018 et 2019.

Pour chacun des indicateurs retenus nous avons classé les collèges et affecté à chacun des vingt moins performants le coefficient 1. Puis nous avons sommé ces coefficients pour l'ensemble des indicateurs retenus et classé les établissements par total décroissant. Nous avons sélectionné les sept premiers de ce classement qui ne bénéficiaient pas encore de dispositif d'accompagnement.

Nous avons écarté l'indice d'éloignement, qui repère en particulier les établissements les plus excentrés qui se retrouvent aussi repérés dans les caractéristiques des enseignants. Par ailleurs beaucoup d'établissements ont un indice d'éloignement proche sans que cela éclaire l'analyse de leurs performances. Nous avons retenu le nombre d'élèves par ordinateur, les IPS, l'ancienneté générale moyenne sur poste des enseignants. Nous n'avons pas retenu les pourcentages de réussite au DNB, à cause du caractère spécifique des résultats de 2020. Nous avons écarté les évaluations d'entrée en sixième, les réservant pour piloter les conseils écoles collèges. Le message que nous envoyons là est que tous les établissements doivent s'attacher à faire progresser tous les élèves quel que soit leur niveau d'entrée en sixième. Nous avons retenu les écarts entre les résultats de l'établissement et celle des élèves de PCS défavorisés. Nous avons montré la corrélation des notes de mathématiques et de français, la note moyenne d'un collège en mathématiques vaut à peu près 64 % de la note moyenne de français. Nous avons donc retenu la note de mathématiques et écarté la note de français.

Etablissements retenus par la méthode :

COLLEGE	IDENTIFIANT	COMMUNE	BASSIN
COLLEGE MATELIANE	9710644Y	Goyave	Sud Basse-Terre
COLLEGE GENERAL DE GAULLE	9710015P	Le Moule	Nord Grande-Terre
COLLEGE SOUALIGA	9711023K	Saint-Martin	Iles du Nord
COLLEGE RICHARD SAMUEL	9710034K	Gourbeyre	Sud Basse-Terre
COLLEGE SUZE ANGELY	9710045X	Vieux Habitants	Sud Basse-Terre
COLLEGE RAIZET	9710405N	Les Abymes	Sud Grande-Terre
COLLEGE OLYMPE RAME DECORBIN	9710687V	Sainte-Anne	Nord Grande-Terre

3- Les lycées professionnels

Les EPLE proposant des formations professionnelles au sein de la Région académique (LP et SEP des LPO) se caractérisent par des indicateurs qui traduisent la singularité du territoire, le profil des apprenants et de la population enseignante.

La priorité académique affirmée dans son projet est d'assurer la réussite de tous les élèves par un accompagnement visant à gérer les transitions de l'école au lycée pour rendre cohérent leur parcours éducatif. C'est dans ce contexte, qu'une analyse des indicateurs des établissements de la voie professionnelle a conduit à identifier les établissements retenus pour l'expérimentation.

Un bilan des indicateurs (APAE, données de vie scolaire) a abouti au positionnement des LP et SEP des LPO de l'académie par bassin. Cette photographie des établissements sur la base des caractéristiques des élèves, de leurs structures et des enseignants, présente les facteurs qui interagissent sur la performance de l'élève.

1. Sélection des indicateurs

L'indice de position sociale (IPS) est défini comme référent. Cet indicateur éclaire sur la prédisposition des élèves à la réussite scolaire par une information sur leurs conditions sociales, économiques et culturelles.

Cet indice de référence a permis de positionner les EPLE de l'académie par rapport à la valeur moyenne correspondant elle-même à l'établissement médian, défini comme établissement de référence.

Ainsi, 50 % des élèves des établissements de l'académie sont en moyenne d'origine sociale favorisée et 50 % sont d'origine défavorisés socialement.

Les valeurs qui ont été choisies pour qualifier la performance de l'élève, l'efficacité des établissements et les pratiques enseignantes sont en lien avec :

- Le parcours de l'élève : indices de valeur ajoutée des lycées ;
- La vie de l'établissement et le climat scolaire : absentéisme et décrochage ;
- Les caractéristiques des enseignants : ancienneté sur poste.

Un croisement de ces valeurs avec l'indice de référence a mené à l'identification des établissements qui pourraient intégrer ce dispositif d'accompagnement. D'autres indicateurs (taux de pression, retard à l'entrée en 2^{nde}, résultats en français et mathématiques...) ont été utilisés pour affiner l'analyse de situations particulières et ainsi pondérer les résultats.

2. Identification des établissements-cibles

Les valeurs des indicateurs de l'établissement médian (taux de réussite, taux d'accès de la 2^{nde} à la terminale, absentéisme, décrochage scolaire et ancienneté des enseignants) ont été retenues comme valeurs de référence pour la hiérarchisation des établissements. Ne sont retenus que les établissements qui ont un IPS inférieur à la moyenne soit 7 EPLE.

Le comité de pilotage a ensuite sélectionné parmi les 7, les deux établissements qui cumulent parmi les indicateurs, les taux les plus en retrait :

- **LP Louis DELGRES**
- **LP Bertène JUMINER**

Compte tenu des éléments en lien avec le parcours des élèves et les fragilités dans la maîtrise des compétences en français et en mathématiques et ce dans un contexte multilinguisme a été également proposé pour cette expérimentation le :

- **LP Daniella JEFFRY**

3. Synthèse

LYCEE	IDENTIFIANT	COMMUNE	BASSIN
LP Bertène Juminer	9710090W	Le Lamentin	Nord Basse-Terre
LP Louis Delgrès	9710052E	Le Moule	Nord Grande-Terre
LP Danielle JEFFRY	9710981P	Saint-Martin	Iles du Nord

Cartographie des unités éducatives identifiées

